



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20251209-2179081-AR

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le : 09/12/2025

### ARRÊTÉ N° ARR\_2025\_725

**Objet** : autorisation de travaux relative à l'aménagement d'une nouvelle boutique sous l'enseigne AROMA ZONE (lot n° 105) située dans l'enceinte du centre commercial Westfield Vélizy 2 sis 2 avenue de l'Europe à Vélizy-Villacoublay

**LE** Maire de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**VU** l'arrêté du 25 juin 1980 modifié relatif à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

**VU** le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

**VU** l'arrêté n° 2022-238, en date du 04 mai 2022, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Pierre Testu, Adjoint au Maire, dans les domaines de la sécurité,

**VU** la demande d'autorisation de travaux n° 78 640 25 VV 034 du 1<sup>er</sup> octobre 2025 portant sur un Établissement Recevant du Public (E.R.P.),

**VU** l'arrêté municipal n° 2025-698 en date du 28 novembre 2025 autorisant les travaux de restructuration des cellules n° **105-107A-109F**,

**VU** l'avis émis par la Sous-Commission Départementale de Sécurité sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 24 VV 034,

**VU** l'avis émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 25 VV 034,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable annexé au présent acte, émis par la Sous-Commission Départementale de Sécurité, dans son procès-verbal n° 75025, en date du 30 octobre 2025,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable annexé au présent acte, émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité, dans son procès-verbal référencé VELIZY\_AT\_25VV034, en date du 18 novembre 2025,

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)

## ARRÊTE

**Article 1 :** L'autorisation de travaux relative à l'aménagement d'une nouvelle boutique sous l'enseigne **AROMA ZONE (lot n° 105)** située dans l'enceinte du centre commercial Westfield Vélizy 2 est **ACCORDÉE** en application du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.).

L'exploitant ***devra respecter les prescriptions*** des procès-verbaux des Sous-Commissions Départementales de Sécurité et d'Accessibilité et se conformer à la réglementation en vigueur.

**Article 2 :** La présente décision ainsi que les annexes sont notifiées à l'exploitant dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

**Article 3 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :** Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 08 décembre 2025